situation du moment et celle de 1840. " Le but de l'Union, s'écria-t-il, a " été de nous anéantir comme peuple ; or, non seulement, ce but n'a pas " été atteint, mais grâce à notre esprit de cohésion et à nos alliances, nous " formons aujourd'hui la majorité du pays et fesons les lois. Jadis, la " volonté du peuple était ou étouffée ou méconnue, aujourd'hui elle est " bien reçue ; on l'écoute et on la respecte."

Entré au Parlement à l'âge de vingt-deux ans, en 1830, M. LaFontaine en sortait volontairement à quarante-trois ans, dans la force de l'âge, à l'apogée de sa gloire et alors qu'il aurait pu fournir encore une longue et glorieuse carrière. Formé à l'école des grands patriotes de l'ancien régime, M. LaFontaine y avait puisé l'amour ardent de son pays et la passion de le servir : il fut leur disciple le plus éminent et se montra digne de continuer leurs traditions sous une autre époque et avec un nouvel ordre de choses. Plein de gravité et de dignité, M. LaFontaine inspirait le respect par sa seule présence et déconcertait les envieux et les méchants par ses moyens honnêtes et ses façons presque rigides à force d'être austères.

La politique sous lui ne connut ni les intrigues, ni la rouerie, ni l'astucieuse finesse qui sont le partage des temps dépourvus de caractères : ce qu'il voulait, on le savait, et comme il ne voulait que le bien du pays on connaissait assez son indépendance d'esprit pour que jamais ses partisans ne lui aient marchandé leur appui.

Il n'y a donc rien d'étonnant si M. LaFontaine accomplit de grandes choses et s'il lui fut donné d'imprimer le sceau de son vaste esprit politique sur une époque qui dure encore. C'est par cet homme que nos concitoyens apprirent à nous connaître et qu'ils purent se convaincre que la liberté nous était aussi chère que la justice. A force de prudence, de conseils et d'activité, le parti dont il était le chef apprit aux Canadiens l'usage de la liberté, en même temps que se formait autour de lui la phalange d'hommes de talent qui n'ont cessé jusqu'à ce jour de lui succéder en essayant de l'imiter.

M. LaFontaine fut véritablement l'homme de son temps. Appartenant à un nouveau régime, il n'apporta dans le poste important qui lui fut confié aucune des haînes de parti pris dont il avait vu les magnifiques explosions dans les derniers Parlements du Bas-Canada. Lord Durham avait cru anglifier les Canadiens d'un coup par une série de mesures très-habilement calculées ; mais trop anglais pour être despote jusqu'au bout, il recommandait en même temps l'octroi à cette Province d'une Constitution avec gouvernement responsable. M. Lafontaine, comme nous l'avons déjà dit, eut l'admirable instinct de prévoir ce qui devait faire le salut et même le triomphe de ses concitoyens. Il sut arracher la liberté des ruines qu'on voulait lui donner pour trône, et la faire régner en maîtresse là où on avait juré de l'ensevelir à jamais.

C'est surtout au moment où de nouvelles agitations politiques vont jeter